Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 15

Anhang: [Nouvelles locales]: Paris, Le Havre, Dijon, Besançon, Mulhouse,

Strasbourg

Autor: Dreier, J. / Mathey, P.-M. / Pittet, G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

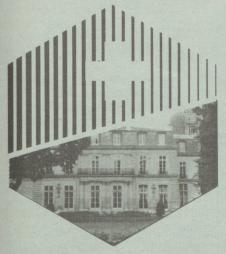
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





PARIS

Ambassade 142, rue de Grenelle 75007 PARIS Tél.: 45.50.34.46

E.G.O. GESTION TECHNIQUE P.M.E. P.M.I. CONSEIL DE DIRECTION

Organisons séminaire d'étude dans votre Firme, dans vos Bureaux, pour une période de 3 journées de 8 heures.

Documentation sur simple demande

Réponse sous 24 heures
Déplacement Europe

Bureau E.G.O. Aeschimann J.M

Route St Vincent de Tyrosse 40230 Saubion - France

Tél.: 58.77.20.87 (+ répondeur) Télécopieur: 58.77.25.09

UNION DES SUISSES DE FRANCE Congrès 1990 Paris 19 et 20 mai

La Fédération des Sociétés Suisses de Paris et l'O.N.S.T. se feront un plaisir d'accueillir les participants au 32° Congrès de l'Union des Suisses de France qui se tiendra à Paris les 19 et 20 mai prochain en présence de l'Ambassadeur de Suisse en France, M. Carlo Jagmetti.

Voici succintement son déroulement :

Samedi 19 mai : journée de travail à l'Office National Suisse du Tourisme.

- Matin : questions administratives et communications sur différents sujets d'actualité.
- Après-midi : colloque sur le thème « Les coulisses de la démocratie suisse ».

Le matin, une visite guidée de l'ensemble architectural de la Défense est prévue pour les accompagnants.

Dimanche 20 mai : excursion à Chantilly le matin (visite guidée du Musée Vivant du Cheval).

Déjeuner à Ermenonville. Visite l'aprèsmidi de l'ermitage de J.-J. Rousseau et du parc d'Ermenonville.

Le programme définitif ainsi que toute la documentation sont adressés à chaque président de société membre de notre Union.

Soyez nombreux à ce rendez-vous de Paris.

PROCEDES

SCHAAD

Le Président, J. Dreier





27750 LA COUTURE-BOUSSEY (FRANCE)
Téléphone: 32.36.75.54 + - Télex: ACIOR 770 050 F
Télécopieur: 32.36.36.58
Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

CUPRO-ALUMINIUMS

coulés par gravité en coquilles de précision Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 Kg)

ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

SUNWAYS 1938 - CHAMPEX (Valais-Suisse)

Un hôtel où vous êtes reçus en smis

REMETTEZ-VOUS EN FORME LOIN DE LA COHUE DES VILLES dans une station-village (1480-2200 m) SKI ALPIN - FOND - RAQUETTES

7 jours pension complète 1920 à 2400 FF (réductions enfants). Mini-club gratuit dès 12 mois. Enfants gratuits ou à 50% en janvier et mars, Remont. mécan. offertes aux enfants et jeunes.

Ecrire ou téléphoner à M. Christine et Marc Laurant 1938 CHAMPEX (Valais-Suisse) T. 19.41 (26) 83 11 22 =

Lecteurs de la Revue :

..... Lecteurs de la Revue :
Abonnez-vous au « Messager Suisse ».....

Le présent magazine est un numéro de la *Revue Suisse*. La *Revue Suisse* est rédigée conjointement à Berne par le service des Suisses de l'étranger du Département fédéral des affaires étrangères et le Secrétariat des Suisses de l'Etranger. Chaque numéro de la *Revue* est publié en cinq langues et diffusé dans le monde entier. Cette publication est destinée à l'information générale des Suisses de l'étranger, quel que soit leur pays de résidence ; elle paraît quatre fois par an. Les numéros de la *Revue* diffusés en France comportent (pages intercalaires) des nouvelles des Sociétés Suisses communiquées par leurs responsables.

Le « Messager Suisse » est une publication différente dont l'objet est d'apporter aux compatriotes des pays francophones, ou utilisant la langue française, des informations supplémentaires sur l'actualité suisse les concernant plus particulièrement.

C'est un périodique comportant des rubriques variées et régulières telles que : Revue de Presse, Chronique de l'actualité fédérale, Echos des différents cantons, Philatélie, Sports, Chroniques littéraires, musicales, juridiques et artistiques...

Le Messager Suisse informe également les Suisses de l'étranger sur leur statut (fiscalité, A.V.S., assurance maladie, nationalité, droits civiques...). Il est loisible aux lecteurs de la *Revue Suisse* de s'abonner au « Messager Suisse ». C'est ainsi que les abonnés recevront onze fascicules par an. On trouvera ci-dessous un bulletin d'abonnement au « Messager » (l'abonnement normal est fixé à F.F. 140.-).

Formulaire d'abonnement au « Messager Suisse »
Nom, Prénom:
Adresse:
Code postal : Localité : Pays :
Je désire m'abonner au MESSAGER SUISSE (Tarifs 1990)
☐ Abonnement normal de F.F. 140 (France métropolitaine)
☐ Autres pays y compris les TOM/DOM F.F. 150
☐ Abonnement de soutien (tous pays) à partir de F.F. 170
Règlement ci-joint à l'ordre de la F.S.S.P./M.S. Formulaire et titre de paiement
envoyer à : Messager Suisse
Service des Abonnements, D.I.P., 70, rue Compans, 75940 Paris,

CEDEX 19



UNION DES SUISSES DE FRANCE

A l'occasion du 32° Congrès de l'Union des Suisses de France qui se tiendra à Paris les 19 et 20 mai 1990, un colloque sera organisé sur le thème : « Les coulisses de la démocratie suisse »

Avec la participation de :

M. Pierre Duvoisin, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud et M. Yann Richter, Président de la Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie.

M. Rodolphe de Planta, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France étant le modérateur.

Nous espérons que nos lecteurs et nos amis suisses seront nombreux à ce colloque qui aura lieu le samedi 19 mai, de 14 h 30 à 16 h 30 à l'Office National Suisse du Tourisme, 11 bis, rue Scribe, Paris 9°.

En cas de participation, et pour faciliter la tâche des organisateurs, nous vous serions gré de retourner le bulletin d'inscription cidessous avant le 30 avril 1990 au Messager Suisse, 10, rue des Messageries, Paris 10°.

Bulletin d'inscription au colloque du samedi 19 mai 1990, à 14 h 30 à l'O.N.S.T., 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris.

Bulletin à retourner avant le 30 avril au Messager Suisse, 10, rue des Messageries 75010 Paris.

Nom:			 	
Prénom:	 		 	
Adresse:	 			
Nombre de personnes				

L'innovation politique: une nécessité permanente

Depuis longtemps placée sous le signe de la continuité, la politique suisse a aussi besoin du stimulant de l'innovation. L'article ci-après aborde deux domaines où l'imagination politique devrait permettre d'écarter des risques d'impasse.

es événements qui ébranlent l'Europe de l'Est constituent la véritable implosion d'un système politique. Ils sont la conséquence d'une conception politique, qui se révèle totalement contraire aux intérêts économiques, sociaux, culturels des populations concernées. La révolte spontanée de ces populations en-



Auteur

M. Gilbert Coutau, Conseiller national, Genève

traîne des bouleversements dramatiques, créant à la fois une incertitude inquiète mais aussi beaucoup d'espoirs. Les pays occidentaux, qui ont adopté des systèmes de démocratie pluraliste et libérale et une économie de marché en opposition totale avec la «dictature du prolétariat» et l'économie planifiée qui s'écroulent, pourraient manifester un certain triomphalisme. Ils font bien de s'en garder. Les institutions, plus ou moins diverses, qu'ils se sont données, ne sauraient être considérées - y compris à la lumière de l'échec communiste - comme un aboutissement ultime et définitif. Heureusement, ces institutions sont beaucoup moins rigides que celles des totalitarismes dogmatiques. Leur évolution peut donc se dérouler sans les ruptures brutales qui secouent l'Est européen. Pourtant les succès matériels et sociaux des démocraties pluralistes ne doivent pas leur faire oublier que l'innovation ne peut être limitée à la science, à la technique, aux arts ou au commerce: elle s'impose aussi à la politi-

Car la politique, au sens institutionnel du terme, n'est «rien d'autre» que l'art, difficile, de créer au sein d'une société des structures propres à arbitrer les conflits – inhérents à la nature humaine – dans la poursuite d'un objectif commun.

Or, les sociétés changent, la nature de leurs conflits aussi, tout comme leurs objectifs; donc la politique doit sans cesse évoluer, inventer, innover. Cette évidence s'applique bien entendu aussi à notre pays. On peut s'en convaincre à l'exemple de deux défis – peut-être majeurs – de pleine actualité: l'un purement interne, l'autre davantage extérieur.

Effritement du tissu social

Le défi intérieur n'est autre que celui de la cohésion. Sous la pression de circonstances initiales assez défavorables et hostiles, la Suisse a progressivement construit sa cohésion. Ainsi a-t-elle inventé un système politique de démocratie directe et de fédéralisme, de partenariat social pacifique et de libéralisme économique. Les institutions correspondantes ont fait figure de réelles innovations. Encore aujourd'hui, en partie. Mais demain?

Une des conditions du fonctionnement de notre système est l'existence d'un tissu de relations sociales étroites, un réseau associatif d'autant plus dense qu'il s'étend à un espace relativement limité. Ces relations engendrent un véritable civisme milicien. Il se traduit dans d'innombrables aspects de la vie de notre société: de la politique à l'armée en passant par le sport, la culture, les institutions sociales et caritatives, économiques, syndicales, etc.

Or, on doit bien constater l'effritement de ce tissu social. Il se traduit par exemple dans le fractionnement des forces représentées au sein des parlements. Les partis politiques qui s'efforcent d'envisager les problèmes de la société dans leur ensemble et dans leur complexité ne parviennent que mal à se défendre contre la

concurrence des mouvements d'intérêts limités, d'autant plus résolus que leurs objectifs sont plus circonscrits. La défense des opinions et des intérêts s'exacerbent ou, au contraire, elle s'enfonce dans une ouate d'indifférence sceptique.

Les contradictions propres à toutes sociétés se multiplient et trouvent de moins en moins de solutions. Le cas de l'énergie est un des plus spectaculaires à cet égard: à une consommation fortement croissante des usagers, s'oppose une rigoureuse et intransigeante obstruction – issue en partie des mêmes usagers – à toute augmentation de la production et au renforcement du réseau de distribution. L'impasse est programmée, mais ne pourra pas être surmontée du jour au lendemain. Les exemples foisonnent: logement, transports, coûts sociaux, etc.

D'une société consensuelle, qui a fait l'envie de l'étranger, la Suisse passe progressivement, mais indubitablement, à une société conflictuelle. Du point de vue politique, cela se traduit notamment par des entorses de plus en plus fréquentes au principe de la collégialité des gouvernements de coalition (jusqu'ici aux niveaux municipal ou cantonal). C'est peut-être un signe avant-coureur du passage de ces exécutifs pluralistes, qui assurent une continuité de tendance modérée, à un système d'alternance au pouvoir des diverses forces politiques en présence. On veut ignorer le coût de cette alternance, coût financier mais aussi, dans la durée, politique, comme en témoignent les effets des zigzags de certains pays.

Les risques d'une société bloquée

De même, les répartitions de compétences sont contestées. Des décisions résultant de délégations de souveraineté expressément et démocratiquement attribuées à des autorités supérieures, dans l'idée de sauvegarder un intérêt général jugé prépondérant, ne peuvent plus être appliquées, au nom d'une démocratie géographiquement effritée. Dans un autre ordre d'idées, l'usage surabondant des droits de référendum et d'initiative (dont certaines à répétition!) reflète une représentativité réduite des autorités élues, rendues dès lors timorées. Les votes populaires consécutifs - moins inspirés que naguère par le civisme milicien et par le souci d'une convergence propre à résoudre les problèmes posés - sont par làmême davantage exposés à des réactions émotives, à des argumentations à courte

vue, voire simplement fallacieuses. Dans ces circonstances, les risques de «déboucher» sur une société bloquée, et par conséquent stérile, ne sont pas à négliger.

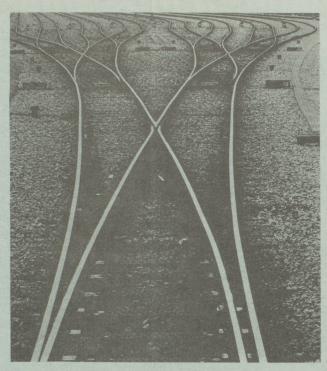
Ces propos ne se veulent ni désabusés ni nostalgiques. Ils reflètent seulement une évolution nettement amorcée dans notre pays. Elle mérite qu'on y prenne garde. Car il faut savoir sans trop tarder si une volonté politique suffisante est capable d'en enrayer les effets néfastes en maintenant les institutions ou si les institutions doivent être adaptées en conséquence de l'évolution constatée. Dans les deux cas, des innovations s'imposent. Il y va - à mes yeux - de la cohésion du pays. Les innovateurs qui contribueront à surmonter cette impasse et ces contradictions ont donc beaucoup de pain sur la planche.



Le second défi concerne bien entendu notre relation avec la construction européenne. Il comporte une donnée extérieure très pesante, mais en définitive il met surtout en cause d'innombrables aspects de notre fonctionnement national. Le degré d'intégration de la Suisse dans cette Europe est déjà considérable: historique, culturel, géographique, économique, etc. La question posée relève donc moins de ces aspects-là que des effets respectifs d'une adhésion ou d'un isolement par rapport aux objectifs proprement politiques de la Communauté européenne (CE).

Jusqu'ici, notre participation institutionnellement concrétisée est essentiellement économique: Association européenne de libre-échange (AELE), Traité de libre-échange avec la Communauté ainsi que de nombreux accords économiques bilatéraux, participation à des organismes multilatéraux au niveau gouvernemental. Seule notre présence au Conseil de l'Europe revêt un caractère plus politique. Quant à l'Europe de l'Est, l'activité suisse au sein de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe peut aussi être considérée comme une clef importante.

Aujourd'hui, le débat est ouvert sur un avenir presque immédiat. Les travaux préparatoires entre l'AELE et la CE pour la création d'un Espace économique européen (EEE) devraient permettre d'enta-



La volonté de cohésion est-elle encore présente ou va-t-on vers un fractionnement des forces au gré des intérêts particuliers? Quoi qu'il en soit, des innovations s'imposent.

mer des négociations proprement dites d'ici la fin du printemps et de signer un accord global à la fin 1990. L'enjeu – ramené à l'essentiel – consiste pour nous:

- à nous rallier à l'« acquis communautaire pertinent », c'est-à-dire à adopter la plupart des décisions prises et à prendre par la CE dans la perspective du marché intérieur de 1992, sous réserve de quelques exceptions et de périodes transitoires à négocier;
- à admettre que l'application de ces règles communautaires, y compris en Suisse, soit soumise à un *organe de contrôle commun*:
- à fixer la part que nous pourrions avoir dans l'application à l'EEE, et par conséquent à la Suisse, des décisions ultérieures prises par la Communauté. M. Delors parle d'«osmose», terme élégant pour ne pas dire satellisation.

Ce seraient des pans entiers des compétences actuelles du peuple, des cantons et des autorités fédérales qui seraient ainsi mis en cause. Or, la simple adoption de la norme européenne sur la largeur des camions est contestée par voie référendaire. Test bien dérisoire de la volonté d'engagement européen du peuple suisse! En réalité, il est question d'un accord global, sinon d'une adhésion pure et simple à la Communauté.

Mais l'actualité, ce sont aussi les relations régionales transfrontalières. Certains, dans les cantons, s'y engagent avec résolution. Mais où se situent exactement les limites de leurs compétences? Les relations internationales relèvent encore de la Confédération. Et n'oublions pas que pour la Suisse. ces relations internationales ne concernent de loin pas que l'Europe. Nouvelles menaces pour la cohésion nationale? En tout cas. nouvelle contradiction entre la volonté de créer un grand «espace européen» et celle de conserver. sinon d'élargir le degré d'autonomie actuel au niveau local.

Apports parlementaire et fédéraliste

Une chose est certaine: la construction européenne se poursuit actuellement sur une base parlementaire déficitaire. A Bruxelles, la Commission évoque l'élargissement des compétences du Parlement européen, mais n'obtempère pas à ses timides injonctions. Les parlements nationaux ne sont guère associés aux décisions communautaires qui envahissent progressivement les réglementations des pays membres. Le comité des parlementaires de l'AELE ne se rencontre que deux ou trois fois par an pendant deux jours. Un «espace économique européen», voire une «maison européenne» englobant les pays de l'Est, devrait impérativement bénéficier d'un relais parlementaire, mais selon quel mode de désignation et avec quelles prérogatives?

Dans ce domaine européen aussi, les innovateurs ou plutôt les inventeurs d'institutions politiques inédites doivent témoigner des ressources de leur imagination. Ou de leur expérience. Car enfin, il existe au moins un modèle de construction de grands ensembles, y compris politiques, qui respecte pourtant les diversités et les autonomies de leurs différentes composantes. Ce modèle exclut à la fois le centralisme technocratique et réducteur comme aussi l'impérialisme totalitaire. Ce modèle, dont la Suisse témoigne qu'il peut fonctionner, n'est autre que le fédéralisme. Qui saura et qui voudra l'ajuster à la dimension européenne? 🌣

Extrait du "bulletin" du Crédit Suisse

Paris... Paris... Paris... Paris... Paris... Paris... Paris... Paris... Paris...

PARIS

Consulat de Suisse 142, rue de Grenelle 75007 PARIS

Tél.: 45.50.34.46

LEGS ALLEMANDI

En 1992, il y aura 100 ans que Mme Veuve Emile Allemandi, de Bâle-Augst (Bâle-Campagne), a eu la généreuse pensée de léguer une somme importante dont le revenu (plus de FF. 5.000.-) est destiné à doter une jeune fille, de nationalité suisse, ayant l'intention de se marier dans l'année ou récemment mariée.

Ce legs est réservé uniquement aux Suisses de l'arrondissement consulaire de Paris, disposant de ressources modestes.

La Commission, chargée d'examiner les candidatures, tenue à la plus grande discrétion, est composée de :

M. Willy Bossard, 166, avenue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux

46.42.91.09

M. Jean-Pierre Muller, 18, rue de Montdauphin, 77240 Cesson

64.41.77.88

M. Michel Salina, 2, rue des Bergers, 75015 Paris

45.77.41.29

Prière d'adresser vos demandes avec curriculum vitae à l'une des personnes ci-dessus.

Activités des Sociétés

Maison Suisse de Retraite

La Maison Suisse de Retraite d'Issyles-Moulineaux offre une nouvelle section d'accueil pour les personnes valides du troisième âge. Dans un bâtiment entièrement remis à neuf et jouxtant ses installations traditionnelles, la M.S.R. aménage onze studios doubles (pour 2 personnes, 40 m²) et cinq studios simples (1 personne, 28 m²) destinés à accueillir des couples ou des personnes seules valides de 60 ans et plus.

Tous ces studios disposent d'installations sanitaires modernes (douches, lavabo et W.C.) ainsi qu'une kitchenette. Ils font l'objet d'une location à partir du 1er octobre, avec services complets comprenant notamment les repas, le blanchissage et une assistance médicale. Une animation est prévue.

Les pensionnaires peuvent le cas échéant, ultérieurement bénéficier des prestations des autres services traditionnels de la M.S.R.

L'Hôpital Suisse de Paris qui se trouve tout à côté est à même de prodiguer des soins si nécessaires.

Le prix en pension complète est pour 2 personnes de F 13 374 par mois et pour une personnes de F 7 292.

Dans la mesure des lits encore disponibles, une priorité est réservée aux ressortissants suisses ou double nationaux. Tous renseignements ou inscription peuvent être demandés auprès de la Direction de la Maison Suisse de Retraite, 23, av. Jean Jaurès, 92130 Issy-les-Moulineaux, Téléphone: 46 42 21 41.

Le Vice-Président, P.-M. Mathey

HRISTINE SCHER

Expert Gemmologue diplômé d'Etat Expertises - Succession

Spécialité d'achat et de vente de bijoux signés Cartier, VCA, Boucheron et de bijoux et objets précieux insolites.

Transformation et création de bijoux personnalisés.

Le Carré d'Or, 46, av. Georges V, 75008 Paris - Tél. : 47.23.07.40 ou 47.23.07.38

Le Cercle Commercial Suisse

recherche une personne bénévole qui voudra bien s'occuper de son

Bureau de placement

(environ 10 heures par semaine). Ce poste s'adresse à une personne de

préférence bilingue (français-allemand) aimant les contacts avec les jeunes.

Elle sera chargée de mettre les candidats stagiaires en rapport avec les entreprises. Téléphoner au **47.70.20.66**

Cercle Suisse Romand

La grande fête de Noël du Cercle Suisse Romand a connu dimanche 17 décembre un beau succès dans la très jolie salle de l'Auberge Saint Quentinoise.

Environ dix-huit enfants étaient réunis autour du traditionnel arbre de Noël. Ils ont beaucoup aimé l'arrivée du Père Noël ainsi que la distribution de jouets et de chocolats.

Les adultes de leur côté ont apprécié une ambiance sympathique et un déjeuner de Noël fort réussi suivi d'un bal amical.

En résumé une très belle fête de Noël parfaitement réussie.

Le groupe des Suisses de Seine-et-Marne

A la suite de l'agréable fondue du 8 décembre 89, qui nous a rappelé notre pays, le Groupe des Suisses de Seine-et-Marne se retrouvera le

dimanche 13 mai.

Si le temps le permet, un méchoui sera organisé au restaurant de la « Mare au Diable » (Réau sur la R.N. 6, à 7 km de Melun). Venez nombreux!

Pour tous renseignements s'adresser à : Mme Houssin,

tél. H.B.: 60.63.33.69 Priv. 60.63.60.61.

La S.P.S.A.S. organise une « Rencontre »

à la Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, Paris 9°, du 16 au 19 mai. (M. Pletner, E. Leuba, R. Tisserand, M. Rouyer).

Vernissage le 16 mai, à 18 heures.



hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services?

Hospitalisation: 132 lits

36 lits Médecine interne 12 lits Diabétologie 48 lits Gériatrie aiguë

36 lits Moyen Séjour

Consultations

Médecine interne Médecine générale Médecine physique Acupuncture Cancérologie Cardiologie Dermatologie

Diabétologie

Gynécologie Neuro-Psychiatrie Nutrition-Obésité Ophtalmologie ORL Phlébologie Pneumologie Rhumatologie

Radiologie, Echographie Kinésithérapie. Balnéothérapie Analyses médicales Explorations fonctionnelles respiratoires Endoscopie (fibroscopies bronchiques, gastriques, duodénales, colonoscopies, etc). Electrocardiogrammes - Döppler Electroencéphalogrammes Soins infirmiers

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (1)46-45-21-36 en mentionnant le Messager Suisse

10, rue Minard 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX M° Mairie d'Issy)

Conventionné avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles, pratique le tiers-payant. Les malades assurés sociaux. bénéficiant d'une Mutuelle sont integralement rembourses

> Accueil personnalisé, dimensions humaines.

Paris... Paris... Le Havre... Le Havre... Le Havre

EXPOSITIONS

Rolf Iseli. Galerie Philip, 16, place des Vosges, Paris 4º. Jusqu'au 28 avril.

Laure Brécard. Coats-Loisir textiles, 9, rue Elzévir, Paris 3º. Jusqu'au 5 mai.

Gilbert Mazliah. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 21, rue Saint Sabin, Paris 11e. Jusqu'au 19 mai.

Max Bill. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint Germain, Paris 7º. Jusqu'au

Jörg Bader. Galerie des Archives, 46, rue des Archives, Paris 4º.

Georges Thiébaud et Nathalie Stern. Atelier Nº 5, Esplanade des Abîmes, Créteil. Jusqu'au 29 avril.

CENTRE CULTUREL SUISSE 38, rue des Francs Bourgeois Paris 3e

Exposition

Adrian Schiess. Bernard Voita. Jusqu'au 22 avril.

Jazz : Pierre Favre (percussions, solo). Les 21 et 22 avril à 20 h 30.

Musique du dimanche. Banda Classica. Oeuvres de F.H.J. Blaze, Boris Mersson, C.M. von Weber, W.A. Mozart. Le 22 avril, à 17 heures.

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

44, avenue de Seine 92500 Rueil-Malmaison Tél.: 47.76.13.37

> 2 bis, rue de l'Oasis 92800 Puteaux Tél.: 47.76.13.37

Concert donné par Martina Schucan (violoncelle). Oeuvres de J.-S. Bach, Paul Hindemith et Gaspar Cassado. Le 29 avril à

Théâtre

« Elend des Vergleichs » de Heinz Reber, avec Norbert Schwientek, et « Die Humanisten » de Ernst Jandl, par le théâtre de Bâle ; mise en scène : Hamsjörg Betschart. Représentation en allemand. Les 27 et 28 avril à 20 h 30.

LE HAVRE

Consulat de Suisse 124, bd de Strasbourg 76050 LE HAVRE CEDEX

Tél.: 35.42.27.09

Société Suisse « l'Helvétia »

La réunion d'automne de la Société « l'Helvétia » a eu lieu le 18 novembre à l'UCJG. Pour débuter notre réunion, notre Présidente, Mme F. Favre, a souhaité la bienvenue à la cinquantaine de compatriotes et amis et particulièrement à notre nouveau Consul et Mme Casoni ainsi qu'au nouveau secrétaire du Consulat et Mme Pedrioli.

La projection de deux films, l'Oberland bernois et le musée de Ballenberg ont dû donner envie de visiter ces lieux à maints compatriotes. Après l'apéritif, offert par « l'Helvétia », tout le monde s'est retrouvé dans la salle du restaurant pour le dîner.

Conformément aux statuts, nous avons tenu notre Assemblée générale annuelle. Le compte rendu de l'Assemblée générale du 19 novembre 1988 et celui de l'activité de l'année qui se termine, lus par le secrétaire, ainsi que le compte rendu financier de notre trésorière Mme Schwod, ont été adoptés à l'unanimité. Le comité a été réélu par acclamation et nous avons eu le plaisir d'accueillir dans celui-ci Mme de Chanteloup, comme conseillère. La cotisation est maintenue à vingt francs par personne.

Comme tous les ans, l'appel à la générosité des compatriotes a été entendu et la tombola, bien garnie, a fait des heureux. Le tirage de celle-ci a terminé notre réunion vers



LA QUALITE



24, rue de Dammarie · 77000 Melun

Dijon... Dijon... Dijon... Dijon... Besançon... Besançon...

DIJON

Consulat de Suisse 18, rue Audra 21000 DIJON

Tél.: 80.30.81.00

Heures de réception : 8 h 30 à 12 h

Après-midi sur rendez-vous

Fermé le samedi

Communication du Consulat

Le Consulat de Suisse fait part du départ de Mademoiselle A.-M. Chapuis pour le Libéria, survenu fin décembre 1989. Mademoiselle A. Graber, qui nous vient d'Annecy a repris la direction de la Chancellerie, et se réjouit de faire connaissance de nos compatriotes et la colonie de l'arrondissement.

Société Suisse de la Côte d'Or Prochaines manifestations :

Samedi 28 avril 1990 :

Buffet campagnard avec films suisses.

Dimanche 6 mai 1990 :

Dimanche 24 juin 1990 :

Célébration anticipée de la fête du 1er août.

Amis de la Côte d'Or, adhérez à la Société Suisse de la Côte d'Or, l'ambiance y est bonne!

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. Rebetez. Président,

9, rue des Saules,

21490 Varois-et-Chaignot.

La Société Suisse de la Côte d'Or est en deuil

Le 15 décembre 1989, notre trésorier général Bernard Hoffmann nous quittait brutalement. Qu'il nous soit permis de lui rendre un ultime hommage. Notre grand ami né le 7 septembre 1929 était originaire du canton suisse de Turgovie. Dès 1951 il adhéra à la Société Suisse de la Côte d'Or et en 1972 il fut nommé trésorier général après avoir été durant plusieurs années trésorier adjoint. Il sut toujours faire preuve de compétence et d'abnégation et dans son poste, il a toujours donné pleine mesure de ses riches qualités morales qui en cette douloureuse épreuve lui méritent notre plus profonde gratitude. Il était également licencié au Club des Quilleurs Helvétiques et fut sacré champion de France de guilles en 1964. Que son épouse Heidi et son fils Christian soient assurés que Bernard Hoffmann ne sera pas oublié et que son empreinte restera marquée à jamais dans l'histoire pourtant déjà longue de sa chère Société Suisse de la Côte d'Or.

Président : R.C. Rebetez

Union Helvétique et Cercle Amical Suisse de l'Aube

Tradition oblige ...

C'est pourquoi la société Suisse de l'Aube s'était réunie le 10 décembre 1989 au restaurant du Château des Cours pour fêter joyeusement la fin de l'année. Malgré une assistance un peu moins nombreuse que d'habitude, les fidèles participants eurent l'honneur de prendre l'apéritif en compagnie de Melle Chapuis, Chancelière, qui était venue faire ses adieux à la Société, une récente promotion l'éloignant du Consulat de Dijon. C'est avec regrets que nous la voyons quitter l'arrondissement consulaire, et nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Un sympathique repas suivit, accompagné d'une distribution de jouets aux enfants présents et d'une tombola dotée de nombreux lots. Le renouvellement du Bureau termina l'après-midi. M. Laville, après un exercice de 18 années se démit de ses fonctions de Président actif, et après un vote unanime, passa ses pouvoirs à M. Alain Ducarroz. Mme Pieters fut également élue Vice-Présidente en remplacement de M. Ducarroz. A l'unanimité générale, M. Laville fut élu Président d'Honneur.

Le bureau, pour 1990 est donc composé de la façon suivante :

Président d'Honneur : M. Jean Laville Président Actif : M. Alain Ducarroz

Vice-Présidente : Mme Pieters

Trésorier : M. Hammerli

Secrétaire : Mme Hammerli.

C'est donc sur ces nouvelles bases que le Bureau de l'Amicale, ainsi constitué, s'efforcera dans l'avenir de satisfaire tous ses membres adhérents, tout en restant en collaboration étroite avec les représentants du gouvernement helvétique.

Amicale Suisse de l'Yonne

Qu'il nous soit permis de reveler l'immense succès de notre fête de Noël : environ 200 personnes présentes et 57 enfants de moins de 12 ans gâtés par le Père Noël ! Lors de cette fête, nous avons pris congé de Melle Chapuis, en poste au Consulat de Dijon et en partance pour le Libéria. Un merci très chaleureux à tous ceux qui ont œuvré, bien souvent dans l'ombre, pour la réussite de ce Noël. Ils sont nombreux ceux qui se dévouent sans compter en préparant les prestations, garnissant le buffet et apportant leur contribution pour la vente des envelopnes

Pour l'avenir immédiat, rien de concret prévu pour l'instant. Le Comité va se réunir sous peu pour parler de l'Assemblée Générale et de la date du 1er Août. Tous les membres seront avertis par lettre. Les compatriotes ne faisant pas partie de l'A.S.Y. qui seraient intéressés par ces rencontres, peuvent s'adresser au Pt: M. E. Donnet-Descartes, 8, avenue des Lilas, 89000 Saint-Georges-sur-Baulches ou à la secrétaire: Mme Pittet, 89330 Piffonds. Chez l'un ou l'autre, il leur sera donné tous les renseignements dont ils auraient besoin.

Pour la Comité : la secrétaire G. Pittet

BESANÇON

Consulat de Suisse 25, rue de Proudhon B.P. 107 25013 BESANCON CEDEX

Tél.: 81.81.00.10

Réunion annuelle des Sociétés Suisses de l'arrondissement consulaire.

Cette réunion traditionnelle d'information d'amitié aura lieu le dimanche13 mai 1990 à l'Isle sur le Doubs. Elle sera organisée par le Club Agricole Suisse du Doubs et de la Haute-Saône.

Je vous prie dès maintenant de réserver cette date et j'espère vous voir nombreux à l'Isle sur le Doubs. Tous les Suisses et doubles nationaux, qu'ils soient membres ou non d'une société, sont les bienvenus.

Renseignements et inscriptions auprès des Présidents des sociétés ou directement auprès de M. Louis Amstein, Vice-Président, 3, rue du Capitaine Finance, 25310 Hérimoncourt (tél.: 81.30.81.76) ou encore auprès du Consulat (tél.: 81.81.00.10).

Paul Henein, Consul

Club Agricole Suisse du Doubs et de la Haute-Saône.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le calendrier de nos manifestations pour l'année 1990 :

- Samedi 21 avril : soirée dansante du Printemps à Chavanne.
- Dimanche 13 mai : réunion annuelle des Présidents et des Membres de Sociétés Suisses de Franche-Comté (Doubs, Jura, Haute-Saône). Cette réunion aura lieu à la Cafétéria du Château, Magasin Super U à l'Isle sur le Doubs.
- Samedi, Dimanche et Lundi 23-24-25
 juin : voyage de 3 jours au Tessin.
- Samedi 28 juillet : commémoration de la Fête Nationale du 1er août ; soirée dansante à Chavanne.

- Dimanche 23 septembre : voyage surprise d'un jour.
- Dimanche 14 octobre : Assemblée
 Générale à Chavanne.

Vous recevrez des informations détaillées pour ces diverses manifestations en temps utile.

A l'aube de la nouvelle année 1990, le comité et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Société suivie de Fesches-le-Châtel

Nécrologie:

Nous déplorons le décès de notre Président, M. Emile Voisard, survenu le 8 août 1989 à l'âge de 77 ans. Il assuma la présidence avec dévouement et compétence pendant 47 années.

Une sortie d'un jour fut effectuée au Signal de Bougy le 14 juillet à laquelle 54 personnes y participèrent.

Du 2 au 8 septembre, une semaine de vacances fut organisée en Haute-Savoie à Saint-Jean de Sixte ; les cinquante-cinq personnes présentes furent enchantées de leur séiour.

Le 23 septembre eu lieu au siège social -Hôtel Santini - une soirée diapos retraçant les vacances.

Le 29 octobre, repas annuel. M. Hennen, Consul, retenu pour ce jour, fut représenté par Mme Navarro, Chancelier du Consulat, accompagnée de son époux. Ils nous firent l'honneur de leur présence ainsi que M. Cointet, Maire de la commune de Fesches-le-Châtel. Une minute de silence fût respectée en la mémoire de nos sociétaires disparus.

Le repas se termina dans la bonne humeur.

Le 4 février 1990 : Assemblée générale. Ensuite repas « Choucroute ».

Le Vice-Président : A. Erard

Amicale des Suisses de la Haute-Saône

Lors du traditionnel Arbre de Noël de la Société, le Président retrace les activités et festivités de l'année 1989 et remercie les membres de leur présence et tout particulièrement le Comité pour son dévouement. Il demande aux membres une participation plus nombreuse afin de pouvoir poursuivre la très agréable Fête de Noël au cours de laquelle, cette année encore, une quarantaine d'enfants ont eu la joie de recevoir les cadeaux et friandises du Père Noël, toujours très appréciés. La distribution de colis est suivie d'un goûter et du verre de l'amitié pour les très nombreux participants.

La présence parmi nous du Consul et de Mme Heiner, au couscous et concours de pétanque, ainsi que celle de Mme Navarro, à l'Arbre de Noël, fut fort appréciée. Je les en remercie vivement.

A l'occasion de l'Arbre de Noël, les membres du Comité ont été renouvelés à l'unanimité pour une longue période. Le nouveau Président, qui reste le même, remercie l'Assemblée pour sa confiance. Sont réélus : Président, Joseph Rittiner ; Vice-Président, Hubert Obi ; Secrétaire, Nicole Nicolet ; Trésorier, Claude Bontour; Adjointe, Mme Petter; Commissaires aux comptes, Yvonne Krig, Oscar Huser, Maurice Bühlmann. Membres du Comité, René Lisser, Raymond Sansonnans, Georges Schär, Alice Rufer, Alfred Baumann, Renée Feve. Solidarité, Hugo Bangerter, Dora Faivre, Erna Wittwer. Prochaines festivités : Choucroûte le 27 octobre 1990 et Arbre de Nöel le 16 décembre 1990

N'oubliez pas ces dates s'il vous plaît.

Le Président, J. Rittiner

Société Suisse de Pontarlier

Ce n'est pas moins de deux heures de spectacle qui ont été offertes aux 130 personnes présentes, par la Société, pour la clôture de sa saison 1989, en présence de M. Heinen, Consul de Suisse.

Les quatre films prêtés par l'ONST de Paris nous ont montré les divers aspects des régions suisses avec des images sensationnelles.

Un film sur la course d'été réalisé par un sociétaire amateur a permis de revoir les belles images qui restent en souvenir de cette journée.

Un repas de cent sept couverts et une animation musicale ont permis de passer une agréable soirée.

Date à retenir :

Dimanche 24/06/90 : Course d'Eté.

Les sociétaires recevront les invitations en temps utile.

Fête des rois de la Société Suisse de Pontarlier. Le 7/01/1990.

Plus de deux cents personnes s'étaient réunies pour célébrer la traditionnelle Fête des Rois.

Le Président M. Ryser, après avoir présenté ses vœux et ceux de son dévoué Comité, a remercié les sociétaires pour leur attachement et leur importante participation aux activités de la Société qui les a réunis pas moins de six fois en 1989.

On notait la présence de M. Heinen, Consul de Suisse; M. Emilli, Premier Adjoint; M. Cuinet, Conseiller Général et Régional. Chacun à leur tour, ont présenté leurs vœux et fait ressortir au cours de leur allocution leurs efforts convergeants pour un meilleur développement des échanges entre les deux pays.

Six sociétaires ayant 80 ans en 1990 se sont vus décerner un diplôme d'honneur : Mmes Wiedmer et Nicod ; MM. Lehmann, Morand, Oberson et Saillard.

Ils reçurent chacun une boîte de chocolat et une boîte de gourmandises (cette dernière était offerte par M. Jacquet). C'est dans une ambiance familiale chaleureuse et en musique, que cette agréable journée s'est achevée.

Le Président, M. Ryser

MULHOUSE

Consulat de Suisse 19 b, rue du Sauvage Boîte postale 1027 68050 MULHOUSE CEDEX

Tél.: 89.45.32.12

STRASBOURG

Consulat de Suisse 11, bd Président Edwards 67083 STRASBOURG CEDEX Tél.: 88.35.00.70

Club Suisse de Strasbourg

Vite à vos agendas, voilà le programme de 1990.

Dimanche 22 avril: rallye.

Mardi 5 (ou 22) mai : soirée « Asperges ». Dimanche 17 juin : sortie : visite de la ligne Maginot.

Samedi 7 juillet : commémoration du 1er août.

Dimanche 16 septembre : sortie en Suisse

Vendredi 19 octobre : soirée « Choucroute » suivie d'un loto.

Vendredi 16 novembre : soirée bowling. Samedi 15 décembre : fête de Noël. Pour le Comité J.O Mme F. Jost

TRADUCTIONS

ALLEMAND-FRANÇAIS-ANGLAIS

COMMERCIALES
ECONOMIQUES
JURIDIQUES

Denise ROBIN-KUNZ

- Tous travaux de traductions
- Traitement de texte + laser
- Confidentialité assurée

39, rue Chapon Tél.: (1) 42 77 32 93 75003 Paris Fax.: (1) 42 46 13 10